

Des avancées importantes grâce à la CGT

La mobilisation des collègues de l'EHPAD Payen les 4 et 5 juin 2024 à l'appel de la CGT a contraint la Direction Générale à ouvrir un cycle de négociations. A l'issue d'un bras de fer à l'EHPAD Payen et en présence de grévistes représentant tous les métiers et poste, la CGT a obtenu un mandat de l'élue politique Mme Levieux pour négocier.

Le 10 juin une délégation de la CGT a été reçue au siège par la Direction Générale en présence d'une représentante du cabinet de Mme Véronique Levieux, élue en charge des seniors.



La Ville et le CASVP se sont engagés à disposer de vraies propositions et des moyens renforcés pour répondre aux revendications de la CGT concernant les questions de conditions de travail, temps de travail, attractivité et effectif, en créant des groupes de travail. Les autres syndicats ont été invités à y participer, la CGT ne s'y est pas opposée.

Les premières réunions avaient été décevantes mais nous avons pu porter de nombreuses revendications dans le détail. En revanche lors de la réunion du 22 novembre des annonces importantes ont été faites :

Renforcement des équipes : 110 postes doivent être créés

67 postes d'aides-soignantes

Objectif d'un agent pour 10 résidents le matin (1 pour 7 en UVP) et 1 agent pour 12 résidents l'après-midi.

13 postes de SMS (secrétaires médico sociales)

Objectif 1 SMS par EHPAD (2 à Cachan, 3 à Debrousse)

11 postes d'infirmières en pratiques avancées

Objectif 1 par EHPAD

4.7 équivalents temps plein de psychologues

Objectif 1 psychologue pour 100 résidents

14 postes d'éducateurs spécialisés

Objectif 1 par EHPAD (2 à Cachan, 3 à Debrousse)

Il s'agit bien de créer des postes et pas seulement de remplacer les départs en retraites. Ces postes seront exclusivement financés par la Ville (Soit dit en passant, depuis des années on nous rabâche que sur la partie soins, seule l'ARS peut financer la partie « soins », comme quoi tout est possible...). L'administration CASVP attend encore des arbitrages de la Ville, mais normalement ces postes devront figurer sur le tableau des emplois 2025.

**La CGT salue cette promesse de renforts
et restera vigilante quant à la réalité de ces créations de postes !**

Sur les problèmes matériels et l'information aux agents

Conformément à notre demande, l'administration a créé une mission centralisée de suivi des prestataires pour améliorer les conditions de travail, de sécurité et de confort pour les agents comme pour les usagers.

Un budget « Qualité de vie et conditions de travail » de 4000 € sera alloué à chaque EHPAD (8000 € pour Cachan, 12000 € pour Debrousse). Son utilisation reste à définir.

La CGT continue à exiger que l'accès aux systèmes informatiques soit garanti à tous les agents : que tous les collègues puissent avoir accès aux boîtes mails, aux données partagées, à intraparis, etc.

Formation, qualification et parcours professionnels

Durant les 5 prochaines années devront être organisées des sessions de formation dans chaque EHPAD : formation de type Humanitude (destinée à apaiser les troubles du comportement des résidents et améliorer leur santé et bien-être) et formation de type Omega (gestion des comportements agressifs ou violents des résidents qui connaissent des problématiques psychiatriques ou neurodégénératives).

Les équipes des UVP devront être fixes, les agents passeront la certification ASG.

L'articulation entre les scolarités, les concours et l'affectation devrait être améliorée. Cette année, la CGT a déjà obtenu que les agents lauréats du dernier concours soient nommés sans attendre des mois comme c'est souvent le cas.

La CGT maintient d'autres revendications :

1. Du gain sur la fiche de paie

> à voir lors des prochaines négociations !

2. L'application du décret sur la revalorisation du travail de nuit, dimanche, fériés.

> Le CASVP est d'accord sur le principe. La Ville a demandé le financement à l'ARS, qui les a envoyés bouler. La Ville a saisi le ministère.

> La CGT estime que même sans financement de l'ARS, cette revalorisation devra être appliquée.

2. Une prime de tutorat pour les agents en situation de formateur ou de tuteurs (accueil de nouveaux collègues ou de stagiaires).

> à voir lors des prochaines négociations !

3. la réinternalisation des services d'hôtellerie, avec l'embauche d'agents sociaux.

> Le CASVP a chiffré la demande de la CGT. Il faudrait créer 90 postes d'ASO et 14 postes de cadres hôteliers. Cela coûterait un peu plus de 2 millions supplémentaires, soit le doublement des dépenses actuelles avec le recours aux prestataires privés.

> La CGT estime que ce n'est pas si cher payé pour 104 postes de travaux statutaires et dignes, et maintient sa revendication comme un objectif à atteindre pour des EHPAD 100% service public.

Syndiquez-vous à **la CGT** en flashant ce QR Code >>>

